



Objectifs de la formation

Cette formation permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois sur un tour manuel pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier.

Durée de la formation

1 an, formation initiale.

Conditions d'inscription

- Après un CAP des métiers d'art
- Après un bac pro, technologique ou général
- Avoir moins de 26 ans

Qualités requises

- Attrait pour le matériau bois et le travail sur machines
- De la rigueur, de la ténacité et l'humilité
- Avoir une bonne sensibilité, tant artistique que gestuelle

Insertion professionnelle

- Entreprises d'ébénisterie ou d'agencement haut de gamme (en tant que formation complémentaire)
- Installation à son compte

Poursuite d'études possible

Selon le parcours antérieur, possibilité d'effectuer une autre formation des métiers du bois, un Brevet des Métiers d'Art, un (DNMADE) Diplôme National des Métiers d'Art et du Design.

Durée horaire

- Arts appliqués et histoire des styles : 3 h
- Prévention santé environnement : 1h30
- Enseignement professionnel (technologie, dessin de construction et atelier) : 24h
- EPS : 1 h

Epreuves examen

- Histoire des styles : épreuve ponctuelle de 1h30
- Arts appliqués : épreuve ponctuelle de 4h
- Prévention santé environnement : évaluation en CCF
- Enseignement pratique (atelier) : épreuve ponctuelle de 12h à 16h
- Technologie : épreuve ponctuelle de 1h20
- Dessin de construction : épreuve ponctuelle de 1h30

Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49
Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr
Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>